

Article paru dans *Syntaxe & Sémantique 2, Sémantique du lexique verbal*, Françoise Cordier, Jacques François & Bernard Victorri éd., Caen: Presses universitaires de Caen, 81-98

Amr Helmy **IBRAHIM**, *Professeur de Linguistique*
Université de Franche-Comté & Université Paris IV-Sorbonne

✉ amr.ibrahim@free.fr ☎ 0148760957 📞 0662000957
✉ 5, rue Louis Léon Lepoutre - 94130 NOGENT-SUR-MARNE (FRANCE)

UNE CLASSIFICATION DES VERBES EN SIX CLASSES ASYMETRIQUES HIERARCHISEES¹

Si nous partageons la constatation que le lieu de la plus grande régularité linguistique relative, voire peut-être le seul lieu où le principe de Humboldt repris par Chomsky à savoir qu'un nombre fini et quantitativement faible de règles et d'éléments suffisent à produire l'infini de la langue est celui du système verbal, force est de constater que ce lieu ne connaît dans son ensemble aucun principe pratique et global de structuration. C'est-à-dire qu'il n'existe pas d'accès unique et unifié aux différentes approches, par ailleurs fort pertinentes, qui décrivent et expliquent les propriétés formelles et le mode de construction du sens de tel ou tel aspect du domaine². Il n'y a souvent pas par exemple d'intégration de la totalité des propriétés syntaxiques observables aux analyses sémantiques même lorsque ces dernières ont une assise formelle et il n'y a jamais eu, à notre connaissance, un principe de hiérarchisation dans la prise en compte de ces propriétés qui ait fait l'objet d'un consensus même relatif.

Nous partons donc de deux contraintes: chacune des deux ayant la forme d'une double contrainte, *double bind*, au sens donné à cette expression par Gregory Bateson:

d'une part toute classification cohérente des verbes doit prendre en compte l'ensemble de leurs propriétés syntaxiques, y compris celles dont l'observation n'apporte rien à la construction d'un modèle d'interprétation ou à la cohérence d'une théorie consistante de

¹ Version modifiée et augmentée de l'article paru dans le *Cahier de l'ELSAP*, SEMANTIQUE DU LEXIQUE VERBAL (Bernard VICTORRI & Jacques FRANÇOIS Éd.), à Caen en 1999 sous le titre *Justification d'une classification des verbes en six classes asymétriques hiérarchisées*, 99-107. [La version en ligne au format Word ou PDF comporte des ajouts à la liste des verbes supports et de l'échantillon de noms prédicatifs qu'ils actualisent].

² La seule entreprise du genre, cohérente, systématique, tenant compte à la fois des données incontournables de la tradition lexicographique française et de celles, non moins incontournables, d'une quarantaine d'années d'analyses distributionnelles et transformationnelles portant sur les propriétés du système verbal français, est celle qui a abouti au *Dictionnaire électronique des verbes français* de Jean Dubois & Françoise Dubois-Charlier dont on a pu consulter une version papier datée de février 1997 et disponible sur commande aux éditions Larousse sous le titre *Les verbes français*. Elle porte sur 25 610 entrées verbales *simples* représentant 12 310 verbes différents dont 4 188 à plusieurs entrées. Les locutions verbales n'y sont pas traitées. Elle "repose sur l'hypothèse qu'il y a **adéquation** entre les schèmes syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs de cette langue". La définition des *schèmes syntaxiques* est largement mais non uniquement tributaire des travaux du LADL de Maurice Gross. La classification est régie par une conception syntactico-sémantique particulière de la notion d'*opérateur* tandis que "le sens est donné par un synonyme, un parasynonyme, une définition ou une explication".

la génération des énoncés mais elle doit également prendre en compte des modèles d'interprétation construits en dehors de ces propriétés;
d'autre part elle doit rendre compte d'interprétations sémantiques à la fois conformes aux intuitions des locuteurs et théoriquement consistantes mais dont on ne voit pas nécessairement la relation avec les propriétés syntaxiques mises à jour par ailleurs.

En d'autres termes une classification ne sera cohérente à nos yeux que si elle établit – et en la matière on pourra presque parler de découverte – **une relation nécessaire** entre *d'une part un ensemble lui-même contradictoire de propriétés syntaxiques, d'autre part, un ensemble de propriétés sémantiques, peut-être hétérogènes, en tout cas indépendantes les unes des autres.*

La conceptualisation de la nature de cette *relation nécessaire* pose un problème fondamental qui a de nombreuses incidences pratiques. On peut certes volontiers la considérer comme *cognitive* au sens large. Ce serait commode mais finalement assez trivial et parfaitement circulaire donc inopérant dans la pratique des descriptions linguistiques. Il faut qu'elle soit à la fois englobante et de même nature que ce qu'elle décrit. En clair, et afin d'éviter ce que Zellig S. Harris décrit comme une *régression infinie des niveaux de l'analyse* il faut qu'elle soit *exprimée dans les termes mêmes de ses traces formelles* – qui en deviennent de ce fait un critère de contrôle – tout en étant *motivée par une dynamique de la construction du sens*. La nature de cette dynamique est loin d'être claire: *qu'est-ce qui, précisément, fait qu'une suite linguistique fait plus ou moins sens qu'une autre et quels sont les éléments privilégiés de cette opération? Qu'est-ce que l'on entend au juste par "faire sens" et y a-t-il à ce sujet un consensus aussi étendu que celui que l'on admet lorsqu'on dit qu'une langue est commune aux locuteurs qui reconnaissent qu'en la parlant ils parlent leur langue ?* Tout ce que l'on peut constater – et ceci explique peut-être la vogue actuelle à la fois de la pragmatique dans son sens le plus général et probablement le plus trivial comme des philosophies dites de l'agir – c'est qu'il est clair qu'il y a des suites linguistiques plus ou moins bien repérables dans une communauté linguistique et culturelle donnée qui provoquent quasi automatiquement des *actions*, des *réactions* ou des *effets de compréhension* (quelques milliers ou millions d'individus convaincus d'avoir compris précisément la même chose). Ces automatismes associant une forme linguistique à un comportement à tel point que l'un s'explique, tout au moins hic et nunc, par l'autre, existent, tout comme les interprétations monosémiques des expressions de certaines langues de spécialité ou, dans n'importe quel discours, de certaines expressions figées. Ils font aussi partie de ce dont le linguiste doit rendre compte. Ils forment en quelque sorte le pôle opposé à celui de la combinatoire ouverte évoquée au début de notre propos. La relation nécessaire entre les traces formelles et la dynamique de la construction du sens doit donc, entre autres, pour classer de façon consistante les verbes, sinon expliquer et prévoir du moins décrire le passage d'un pôle à l'autre et le fonctionnement du continuum où ils s'inscrivent.

Or, de toutes les **composantes relationnelles** compatibles avec un maximum d'approches linguistiques – nous partons du postulat que tous les linguistes de bonne foi qui ont construit des modèles interprétatifs ou descriptifs n'avaient pas seulement des raisons philosophiques de le faire mais aussi et surtout des justifications intralinguistiques que personne n'a le droit, le rapport de l'homme à sa langue étant ce qu'il est, de délégitimer – nous en avons retenu **deux** – mais rien n'empêche d'en découvrir d'autres – qui permettent tout à la fois de faire la classification et de la penser: *le degré et la nature de la combinabilité du verbe avec un autre verbe ou un nom et le degré et la nature de la production de sens résultant de cette combinabilité*. Cette dernière composante étant mesurée quasi exclusivement par le biais des *redondances* c'est-à-dire selon les ellipses – elles mêmes déterminées dans le cadre des

familles de restructurations autorisées par une grammaire locale – et la reconstructibilité qui doit leur être corrélative.

Le degré de combinabilité produit d'emblée une répartition en:

(A) Verbes à combinatoire presque entièrement libre entretenant une relation d'appropriation très faible ou nulle avec ce à quoi ils s'appliquent: les verbes opérateurs³.

C'est le cas, par exemple, de **faire** dans *Zip fait travailler Zap* où *faire* est l'opérateur qui s'applique à *Zap travaille* ou de **pouvoir** dans *Zip peut faire travailler Zap* où *pouvoir* est l'opérateur qui s'applique à *Zip fait travailler Zap*. Ces verbes ont donc ceci de particulier qu'ils peuvent sélectionner pour argument un autre verbe ou une proposition entière. Certains sont plus libres que d'autres. Par exemple ne sont pas limités par la structure actancielle de la phrase (*Jules mange* > *Jules peut manger*) alors que d'autres entraînent un changement de structure actancielle ou argumentale parfois assez important (*Il y a eu un accident* > *Il doit y avoir eu un accident* mais > *Jules a fait qu'il y a eu un accident* ou > *Jules a déduit qu'il y a eu un accident du ralentissement de la circulation*). Leur liberté combinatoire peut être limitée par le schéma temporel de la phrase ou les propriétés aspectuelles de l'opérateur lui-même par rapport à celles de son argument (par exemple *Je te jure qu'il y a eu un accident hier* ou *que Julie a aimé Jules pendant trois ans* par opposition à *Je te promets qu'il y a eu un accident hier* (probablement acceptable d'ailleurs dans un certain registre mais avec un changement de sens) ou que *Je te promets que Julie a aimé Jules pendant trois ans* mais ces contraintes restent très relatives. Généralement, l'opérateur a le pouvoir de transformer sa relation à son argument de telle sorte que l'énoncé devienne interprétable (par exemple *J'espère qu'il y a eu un accident hier* ou *J'espère que Julie a aimé Jules pendant trois ans*). Toutefois l'application d'un opérateur peut être bloquée par des séries de contraintes asymétriques lorsqu'il s'applique à un autre opérateur *on peut faire faire quelque chose à quelqu'un* mais on ne peut pas ***faire pouvoir** ou **devoir** *quelque chose à quelqu'un* ou encore ***faire pouvoir faire** ou ***faire devoir faire** *quelque chose à quelqu'un* alors qu'il n'y a pas de blocage sur *devoir faire faire quelque chose à quelqu'un* ou *pouvoir faire faire quelque chose à quelqu'un*.

Dans les classifications du LADL de Maurice Gross, pratiquement tous les verbes de la Table 1 de *Méthodes en syntaxe* [73 verbes] s'appliquent sans changement de structure actancielle et d'une manière quasi universelle à n'importe quel verbe ou proposition qui ne contient pas d'opérateur mais en fait pratiquement tous les verbes analysés dans *Méthodes en syntaxe* sauf ceux des tables 2 et 3 (*mouvement-déplacement* et *causatifs de mouvement*

³ Nous limitons la dénomination d'*opérateurs* aux verbes à combinatoire entièrement ou presque entièrement libre. Nous ne suivons en cela ni la terminologie de Zellig S. Harris ni celle de beaucoup de chercheurs qui se reconnaissent dans la mouvance du *Lexique-Grammaire*, encore moins celles des auteurs qui, suivant en cela une certaine définition mathématique du terme, en font l'équivalent d'une fonction abstraite de génération du sens. Jusque dans *Papers in structural and transformational linguistics* (1970) Z.S. Harris donne des dénominations codées aux sous-classes d'opérateurs (*Y, U, W, ...*). Dans *Notes du cours de syntaxe* (1976) ou *A Theory of Language and Information* (1991) il en donne des représentations formelles liées au nombre et à la nature des arguments (*O_o, O_{no}, O_{nn}, ...*). Il appelle donc pratiquement tous les verbes *opérateurs*. La plupart des auteurs de la mouvance du *Lexique-Grammaire*, à l'exception de Maurice Gross lui-même à qui il arrive souvent, à partir de son article de *Langages* 63 (sept 81) "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique", d'appeler opérateur toute forme de prédication, s'en tiennent à la notion d'opérateur qui a eu cours dans les années 70, à savoir que sont opérateurs tous les verbes qui acceptent une complétive ou une séquence qui peut être ramenée transformationnellement à une complétive. Si nous reprenons le terme en en restreignant le champ d'application c'est qu'il nous semble que l'extériorité sémantique d'un verbe par rapport à la proposition complétive ou aux infinitives équivalentes d'une complétive, et qui correspond chez Harris à la notation **O_o** garantit souvent cette liberté combinatoire à partir de laquelle nous définissons les opérateurs.

déplacement) donc environ 3.000 et de manière particulièrement flagrante ceux des tables 4 (*attrister, exalter, exciter, réjouir, ...*), 6 (*croire, désirer, faire, vouloir, ...*) mais pas les *verbes de perception qui y apparaissent*) et 9 (*annoncer, communiquer, dire, ...*) sont, via de légères transformations, des verbes opérateurs.

Les verbes opérateurs comprennent la quasi totalité des propriétés et des mécanismes de la grammaire tout en se prêtant à des regroupements sémantiques relativement réguliers et homogènes puisque c'est par eux que passe l'intégralité de l'expression lexicalisée de l'aspect, des modalités, des déclaratifs, des causatifs de sentiment, du factitif, du jugement et plus généralement des opérations liées au raisonnement. Toute démarche réflexive sur la langue passe donc nécessairement par les verbes opérateurs et dépend de leur distribution dans le discours. Ils illustrent bien la manière avec laquelle la grammaticalisation—au sens où ils font jouer à plein toutes les possibilités de la grammaire et ne produisent de sens qu'en vertu du protocole général de combinaison et d'association des formes prévu par la langue—accroît les configurations sémantiques possibles. Parmi les propriétés que ne vérifient pas les verbes opérateurs et qui n'en sont de ce fait que plus intéressantes il faut en signaler deux qui ne sont que deux facettes d'un même phénomène: l'absence de noms d'agents dérivés morphologiquement et l'absence de complément interne – *cognate object* en anglais, *mafʔoul motlaq* en arabe – Ces deux propriétés négatives que l'on retrouvera avec les *supports* (cf C) sont dues au fait que les opérateurs n'ont pas de structure matricielle analytique du type de celle que peut avoir un verbe distributionnel (cf B) comme *chanter* dans *un chanteur chante une chanson*.

Enfin il faut souligner que nous ne connaissons pas d'opérateurs empruntés à une langue étrangère qui aient gardé dans leur fonction d'opérateurs la mémoire de leur origine étrangère. Comme les *supports*, que nous verrons plus loin, ils forment cette partie de la grammaire qui donne à une langue son identité.

(B) Verbes à combinatoire plus restreinte, entretenant une relation d'appropriation plus ou moins générique à ce à quoi ils s'appliquent: les verbes distributionnels.

C'est le cas de *faire* dans *Que ceux qui ne font rien laissent passer ceux qui font* ou *Zip a fait zap!* ou encore *Il fait de belles statuettes* mais aussi *Mon chien fait là où on lui dit de faire*.

Ce sont naturellement les verbes les plus nombreux. Nous avons pris l'exemple de *faire* pour mieux justifier d'avoir appelé ces verbes *distributionnels*. C'est évidemment le contexte où il se trouve et non la matérialité de son signifiant qui fait qu'un verbe, et plus généralement une unité du lexique mais c'est plus évident pour les verbes ou les prépositions, appartient à telle ou telle classe et construit tel ou tel sens mais la nature de la relation d'une unité à son contexte n'est pas la même selon que la combinabilité est ou non *a priori* totalement ouverte.

Les verbes distributionnels changent de sens en fonction de leur environnement. Les verbes opérateurs changent le sens de leur environnement. Faire distributionnel signifie tour à tour dans nos exemples *agir / travailler / produire, émettre un son, fabriquer / sculpter / modeler, déféquer*. *Faire* opérateur est toujours un *causatif* ou un *factitif*.

La polysémie potentielle du verbe distributionnel, son aptitude à instancier des valeurs différentes, sa prédisposition à actualiser des schémas sémantiques virtuels est due au fait que dans son usage distributionnel le verbe fonctionne par référence à sa *structure analytique virtuelle* que nous appelons *matrice analytique* (cf Ibrahim 94, 96a, 96b, 97 & 98). C'est cette *matrice* qui commande la gamme, plus ou moins large, de ses actualisations possibles: dans le

cas de *faire* cette matrice analytique a une forme du type *Quelqu'un qui (peut + sait) faire quelque chose fait quelque chose qui peut être fait*. Cette matrice, peut ou non, selon les verbes et les langues, donner lieu à des formes équivalentes morphologiquement dérivées du verbe ou de sa racine du type *Un faiseur fait du faisable*. Mais il est fréquent, en français notamment mais aussi dans d'autres langues, que la forme morphologiquement dérivée se spécialise, c'est-à-dire que son actualisation sélectionne une valeur très particulière du nom d'agent ou de l'objet interne qui perdent ainsi leur fonction matricielle de référence générique. C'est le cas de *faiseur* par rapport à *Quelqu'un qui (peut + sait) faire quelque chose*.

(C) Verbes à combinatoire encore plus restreinte entretenant une relation d'appropriation spécifique avec l'élément auquel ils s'appliquent: les verbes supports.

C'est le cas de *faire* dans *Zip a fait une déclaration tonitruante*. On dira également que *avoir*, *éprouver* ou *tenir* sont des verbes supports dans la mesure où on a les paires:

L'idée que Chloé a eue de venir est excellente. ⇔ *L'idée de Chloé de venir est excellente.*

L'amour que Zouc éprouve pour Zoé me fascine. ⇔ *L'amour de Zouc pour Zoé me fascine.*

La réunion qu'ils ont tenue était inutile. ⇔ *Leur réunion était inutile.*

Les termes supports peuvent être définis de la manière suivante: *Tout terme plus ou moins délexicalisé ou désémantisé, effaçable au cours d'une restructuration, qui s'associe dans un énoncé à un terme avec lequel il entretient une relation d'appropriation et qu'il actualise en lui donnant une valeur prédicative et en manifestant l'une de ses composantes cinétiques par le biais de sa propre signification rémanente. C'est la relation métonymique potentielle ou virtuelle du support au supporté qui confère au terme supporté une valeur prédicative lors de l'association des deux termes en discours.*

Syntaxiquement et sémantiquement les deux propriétés complémentaires qui constituent le principal critère de reconnaissance⁴ d'un verbe support sont son effacement complet ou avec trace (Ibrahim 99b & 2000) et sa restructurabilité corrélative par le biais de restructurations opérées dans le cadre d'une équivalence sémantique stricte. Ces restructurations définissent formellement la nature de la *grammaire locale* dont relève le sous-ensemble du lexique qui contient le terme support et le terme supporté. Ces deux propriétés complémentaires confèrent aux verbes supports et aux supports en général une position centrale et comme telle privilégiée pour la compréhension de l'équilibre que réalise chaque langue entre les tendances contradictoires qui régissent le développement de sa grammaire et ses stratégies de construction du sens. Si les supports sont à la fois effaçables et restructurables sans changement de sens à travers des procédures qui mobilisent pratiquement l'ensemble des propriétés syntaxiques d'une langue c'est qu'ils se situent, comme on a essayé de le montrer dans le schéma en annexe, au croisement de quatre tendances souvent contradictoires: *l'appropriation* qui détermine la spécificité du sens et relève essentiellement du domaine du nom, *la combinabilité* qui en détermine le renouvellement et relève essentiellement du domaine du verbe, *la grammaticalisation* qui en détermine la modélisation et établit les conditions d'articulation des deux domaines, et enfin le *figement* qui assure une économie maximale de reprise indépendamment des contraintes tant lexicales que grammaticales.

⁴ Pour un protocole complet de reconnaissance formelle des termes supports et des problèmes que cela peut poser dans diverses langues on consultera notre ouvrage à paraître *Arguments internes, supports, classificateurs: une analyse matricielle des langues*.

Cette situation se reflète d'ailleurs assez bien tant dans les classements des définitions de la lexicographie française classique que dans ceux qui, partis des acquis cumulés des descriptions syntaxiques et sémantiques modernes se proposent comme on peut le voir dans *Les verbes français* de construire des dictionnaires électroniques qui articulent syntaxe et sémantique. En effet, les supports les plus courants sont des emplois marginaux d'entrées lexicales ayant un nombre généralement largement supérieur à la moyenne d'acceptions par ailleurs relativement homogènes pour quelqu'un qui essaierait de les analyser en termes de composants sémantiques élémentaires. Ainsi *tenir* a dans Littré 72 acceptions dont 8 seulement correspondent à des emplois comme support et reçoivent une définition sensiblement différente des autres. Parallèlement dans Dubois & Dubois-Charlier sur les 35 entrées retenues seules 5 correspondent à des emplois de support et diffèrent elles aussi de toutes les autres entrées dans l'ensemble de leurs caractérisations (entrées 13, 14, 26s, 27s & 30s). Autrement dit la centralité des supports vient du fait qu'il révèlent par leur décalage même les conditions nécessaires à une reconfiguration ou si l'on préfère, une reformulation en profondeur du système. Parmi ces conditions, la plus courante est que l'entrée se prête à un large spectre de réalisations différenciées de ses composants sémantiques qui favorise par *glissements imperceptibles* l'émergence d'acceptions finalement assez éloignées de la masse des acceptions dominantes. C'est probablement pourquoi la plupart sinon tous les supports dérivent d'éléments lexicaux dédiés à l'expression du mouvement ou d'une attitude. L'un comme l'autre, se prêtent bien, comme le montrent admirablement le cinéma et la photographie à une succession de moments à la fois nettement différenciés et clairement identifiables. C'est également pour cette raison nous préférons le *cinétisme* à l'aspect pour qualifier ce que le support, véritable *arrêt sur image*, manifeste, par une forme de métonymie, des possibilités signifiantes du supporté.

Les propriétés secondaires des supports peuvent varier énormément d'une langue à l'autre (Ibrahim 2001) y compris au sein d'un même sous-groupe linguistique (Ibrahim 2000) mais la problématique est universelle dans la mesure où elle constitue l'interface sous-jacente à l'articulation des deux principales catégories de toutes les langues naturelles: le nom et le verbe.

Voici une liste alphabétique de verbes ayant un éventail plus ou moins large d'emplois comme verbes supports⁵. On peut, et à terme on doit, classer ces verbes en fonction de leur degré d'appropriation au nom ou à l'adjectif prédicatif qu'ils actualisent. En allant des moins appropriés *faire, avoir, être* aux plus fortement appropriés, ceux qui comme *introduire* actualisent si peu d'éléments qu'ils se rapprochent des *verbes entrant dans des expressions figées*⁶.

Accuser { *une origine d'outre-Manche* (Ponson du Terrail cité par le TLF), *un mode de sédimentation peu favorable aux organismes* (Abrégé de géologie de 1886 cité par le TLF), *son âge* [par ex. "La marquise était vraiment surprenante, toute la

⁵ Le premier auteur à avoir établi, à partir de critères formels, dès sa thèse de 1978, une liste de verbes qu'il a appelés *supports*, est Anne Daladier. Elle en dénombrait 14: *faire, donner, mettre, passer, pousser, prendre, tirer, tenir, poser, porter, prêter, avoir, être* et *lancer* qu'elle définissait comme "*sémantiquement vides dans la mesure où ils ne prennent leur sens qu'en fonction du V_n avec lequel ils se construisent*" (p. 23). Par la suite, aussi bien Maurice Gross que Gaston Gross ont été amenés, bien qu'à partir de points de vue différents, à allonger la liste. Celle que nous a communiquée Gaston Gross en 1998 en comptait 98. Dénommés *light verbs* en anglais, ils ont été étudiés pour la première fois dans cette langue, où ils sont souvent associés aux *ditransitive verbs* (verbes à double objet direct), par Ray Cattell en 1984.

⁶ Pour une synthèse des propriétés distinguant les constructions à supports des constructions figées cf Ibrahim 99.

classique beauté romaine épanouie, (...) *n'accusant son âge* que par le duvet dont sa lèvre supérieure était recouverte" (Zola cité par le TLF) *ou* "Fahd est de santé fragile et, surtout, il *accuse 78 printemps*" (Marianne n°120 -août 99)}

Administrer	{ <i>claque, correction, fessée, gifle, médicament, raclée, remède, soins,...</i> }
Adopter	{ <i>attitude, look, style,...</i> }
Adresser	{ <i>lettre, message, regard, ...</i> }
Afficher	{ <i>sa bonne mine, sa (bonne + mauvaise) humeur, une tête d'enterrement, un look d'enfer...</i> }
Allonger	{ <i>coup de poing, gifle, ...</i> }
Apporter	{ <i>un soin particulier, une contribution, solution....</i> }
Arborer	{ <i>sourire, mine réjouie, ...</i> }
Asséner	{ <i>coup, la nouvelle, ...</i> }
Assurer	{ <i>responsabilité, suivi,</i> }
Avancer	{ <i>argument, ...</i> }
Avoir	{ <i>l'air de, comportement, envie de, faim, idée, impression, la jouissance de, pitié de, un sourire pour, le temps de, peur, respect, solution...// Au XVIIe s. les Précieuses disent⁷ avoir un tendre pour quelqu'un</i> }
Caresser	{ <i>espoir, projet, ...</i> }
Commettre	{ <i>crime, délit, erreur, faute, meurtre, péché, ...</i> }
Connaître	{ <i>augmentation, déclin, misère, ...</i> }
Courir	{ <i>danger, risque,</i> }
Développer	{ <i>cancer, ...</i> }
Dire	{ <i>bêtise, connerie, mensonge, ...</i> }
Dispenser	{ <i>enseignement, soins, ...</i> }
Donner	{ <i>argument, conseil, coup de pied, explication, gifle, idée, l'impression, représentation, spectacle, ...// Au XVIIe s. donner empêchement</i> }
Dresser	{ <i>acte, carte, contrat, inventaire, liste, plan,</i> }
Écoper	{ <i>punition, de 3 ans de prison, ...</i> }
Émettre	{ <i>bruit, cri, hurlement, son,</i> }
Engager	{ <i>action, conversation, dialogue, procédure,</i> }
Entrer *	{ <i>en mariage</i> [donné encore comme équivalent courant de <i>se marier</i> par Littré, n'est plus usité de nos jours - Corneille écrit entrer au mariage "Mais quand j'eus bien pensé que j'allais à mon âge, Au sortir de Poitiers, <i>entrer au mariage</i> ." Suite du Menteur, I, 1 (cit. Littré) - Les Précieuses disent entrer en commerce & entrer en discours pour <i>commercer</i> & <i>discourir</i> - Dans tous ces cas <i>entrer</i> n'est jamais interprété comme un <i>opérateur d'aspect inchoatif</i> , on est marié, on parle ou on va se marier, se parler et non * <i>comencer à se marier</i> ou * <i>commencer à parler</i> . Ceci dit, pour <i>entrer</i> l'emploi support est indiscutablement dérivé diachroniquement de l'emploi opérateur. Il est la conséquence de la prédominance progressive d'une interprétation résultative -- le mariage est définitif et se scelle à l'entrée, le discours ne devient pas tel au bout d'une certaine quantité, toute parole commencée est d'emblée un discours - sur l'interprétation inchoative qui l'a produite.] }
Éprouver	{ <i>joie, sentiment, tristesse,</i> }
Établir	{ <i>impôt, ordre, peine, plan, rapport....</i> }

⁷ Les exemples concernant les Précieuses ont été identifiés et analysés par Sidonie Voukamba dans sa thèse sur les constructions à supports dans le langage des précieuses. Nous n'en donnons ici qu'un échantillon précédé de la mention "XVIIe s. Précieuses".

Être	{ allergique à, sensible à, en admiration devant, en attente de, en colère contre, gai de, joyeux de, triste de, }
Être sujet à	{ crises, étourdissements, pertes de mémoire, vertiges, ... }
Exercer	{ activité, métier, profession, pression, tyrannie }
Faire	{ annonce, bêtise, bruit, connerie, cuisine, déclaration, déduction, démarche, démonstration, description, dictée, effort, intervention, ménage, mouvement, ravalement, remarque, saut, thèse, ...// Au XVIIe s. faire médisance, question }
Faire état de	{ ses diplômes, ses relations, }
Faire l'objet de	{ condamnation, interdiction de, poursuites, ... }
Faire preuve de	{ assurance, courage, naïveté, mauvaise volonté, vigilance, ... }
Ficher	{ coup, }
Filer	{ baffe, claque, pain, }
Flanquer	{ coup de pied, gifle, torgnole }
Fomenter	{ révolution, troubles, ... }
Former	{ ensemble, ... }
Formuler	{ demande, objection, question, requête, }
Foutre	{ baffe, claque, taloche, torgnole }
Garder	{ souvenir de, ... }
Il y a	{ mon fils qui, la Florence qui, }
Infliger	{ démenti à, peine à, }
Intenter	{ une action en, un procès à, ... }
Intimer	{ ordre de, ... }
Introduire	{ action, instance, recours, }
Jeter	{ défi, regard,// Au XVIIe s. chez les Précieuses jeter qqun dans son faible pour affaiblir }
Jouer	{ un morceau, d'un instrument, du piano, du violon, }
Lancer	{ accusation, attaque, avertissement, défi, idée, }
Livrer	{ bataille, combat, ... }
Manifester de	{ enthousiasme, intérêt, mauvaise volonté, signes de fatigue.... }
Marquer	{ arrêt [comme dans "Ce train ne marquera pas l'arrêt à Dole" (SNCF - Ligne Besançon/Paris)]
Mener	{ attaque, combat, enquête, lutte, opération.... }
Mettre	{ en accusation, à l'épreuve, en déroute, en échec [? = faire échouer], la lumière, des habits, la 5, la télé, en liberté....// Au XVIIe s. mettre à rançon, en réputation }
Monter	{ affaire, attaque, dossier, la garde, }
Nouer	{ amitié, }
Nourrir	{ animosité, aversion, espoir, haine, passion, ... }
Obéir	{ à ses intérêts, ... }
Observer	{ consigne, grève, moratoire, règle, }
Offrir	{ aide, assistance, }
Opposer	{ démenti, refus, ... }
Passer	{ accord, convention, contrat, coup de fil, épreuve, examen, marché... }
Payer*	{ XVIIe s Précieuses: payer d'un dédain pour dédaigner }
Perpétrer	{ action criminelle, crime, génocide, massacre.... }
Porter	{ deuil, son attention, une appréciation sur, un coup à, un jugement sur, nom, regard, la responsabilité de, parfum, vêtements, }
Poser	{ condition, question, }

Poursuivre	{ conversation, dialogue, discussion, recherches.... }
Pousser	{ coup de gueule, gueulante, cri, hurlements, }
Pratiquer	{ activité, sport, }
Prendre	{ avion, décision, le deuil, la direction de, la fuite, des notes, patience, peur, la porte, précautions, risque, transports, train, la tête de, }
Préparer	{ repas, }
Présenter	{ ses excuses, ses félicitations, ses souhaits, point de vue, ... }
Prêter	{ assistance à, son aide à, son concours à, un propos à, de l'importance à, un sens à, une signification à.... }
Prodiguer	{ conseils, ... }
Produire	{ bruit, son, ... }
Proférer	{ accusations, insanités, insultes, menaces, ... }
Provoquer	{ accident, crise, conflit, embouteillage, }
Recevoir*	{ XVIIe Précieuses: recevoir un grand sursaut pour sursauter }
Rendre	{ hommage à, la justice, }
Reprendre	{ beignes « J'ai repris des beignes à la volée pour vouloir jouer au lieu d'apprendre » (Céline, <i>Mort à crédit</i> p. 154 – Ex. TLF).
Représenter	{ progrès, ... }
Réserver	{ accueil, ... }
Ressentir	{ douleur, joie.... }
Se prendre de	{ passion pour, }
Solliciter	{ audience, entretien, faveur, rendez-vous, ... }
Sortir	{ âneries, borborygmes, conneries, gros mots, }
Souffrir*	{ Au XVIIe s. chez les Précieuses: souffrir une indigence, les incommodités }
Souffrir de	{ affection aiguë, impuissance chronique, maladie, ... }
Soulever	{ objection, problème, question, }
Tenir	{ discours, gageure, propos, réunion, }
Tirer	{ bénéfice de, une conclusion de, coup, enseignement, profit de... }
Trouver	{ son compte, son intérêt, son plaisir, solution... }
User de*	{ XVIIe s. Précieuses: user de tyrannie pour tyranniser }
Venir en*	{ XVIIe s Précieuses: venir en mémoire pour se souvenir ou pour le revenir de <i>il me revient que...</i> }

[95 SUPPORTS DONT 6 ARCHAÏQUES]

(D) Verbes à combinatoire bloquée ou quasi bloquée n'ayant pas ou plus de relation d'appropriation à un élément auquel ils sont néanmoins associés: les verbes entrant dans des constructions figées.

C'est le cas de *faire* dans *Zip a fait chou blanc*. (Pour plus de détails Ibrahim99a)

Une étude un peu plus fine et plus exhaustive de ce à quoi s'applique le verbe comme de la nature de la combinabilité conduit à ajouter deux classes, à distinguer deux domaines d'application et à relever des disparités statistiques liées à la production du sens.

La classe (A) que nous rebaptisons (**1- les opérateurs**) comporte en effet, dans les termes où elle a été formulée une sous-classe (**2 - les verbes substitués génériques indéfinis**) dépendant de la cooccurrence d'un pronom mais qui ne compte, en français, qu'un seul verbe: *faire*. C'est le cas par exemple dans *Zip ne sait pas ouvrir ce type de fenêtre, moi je sais le faire*. Comme (1) elle est susceptible de s'appliquer à pratiquement n'importe quel verbe mais à

la différence de (1) qui produit un sens nouveau du fait de cette application, avec (2) l'application fait partie d'un mécanisme de reprise anaphorique nécessaire à la continuité du sens mais qui n'en est pas lui-même porteur. On l'aura remarqué, dans (2), le caractère très générique de l'appropriation, absent de (1), établit un pont avec (B) que nous rebaptisons (**3 - les distributionnels**). A son tour (C) que nous rebaptisons (**4 - les supports**) comporte selon que le verbe s'applique à un nom ou à un autre verbe deux sous-classes, ainsi *avoir* est *verbe support* dans *Zip a faim* et *verbe auxiliaire* (c'est la classe **5 - les auxiliaires**) dans *Zip a mangé*. D'autre part (4) établit un pont entre (3) et (D) que nous rebaptisons (**6 - les figés**).

(2) ne compte pratiquement qu'un verbe, *faire*, et (5) n'en compte de son côté que deux: *être* et *avoir*. Statistiquement (1) s'oppose fortement à (2) et (5): 3.000 verbes opérateurs. (4) et (5) ont un point commun sur le plan de l'appropriation mais sont statistiquement asymétriques. L'appropriation est en (5) légèrement plus marquée qu'en (4) mais malgré la gymnastique interprétative de quelques siècles de grammairiens et de quelques linguistes, assez difficile à motiver de manière satisfaisante. Cette différence dans le degré d'appropriation reste très peu reproductible. La relation de l'auxiliaire à l'auxilié n'est pas en fait, ontologiquement, très différente du figement que l'on constate en (6).

Du point de vue de la construction du sens une autre caractéristique découle du continuum que nous avons présenté: avec les *opérateurs* le sens se construit entièrement hors du lexique, avec les *verbes distributionnels* il se construit à cheval sur l'extérieur et l'intérieur. Les *supports* eux, ne font qu'actualiser un sens déjà consigné dans la structure du lexique, la marge de liberté du *construit* porte sur des aspects infra-sémantiques comme le *cinétisme*, l'*aspect* et certaines formes de *détermination*. Les *figés* correspondent à une *lexicalisation totale de l'ensemble du processus de production du sens*.

Enfin, alors que toutes les *modalités* sont du côté des *opérateurs*, tout l'*aspect* comme tout l'*aktionsart* ou *mode d'action* se trouvent partagés entre les opérateurs et les supports et toutes les *figures* ou presque sont du côté des *figés*. Ces domaines sont *hiérarchisés* dans l'*acquisition* et selon le même ordre ou selon un ordre différent, ils sont *successifs* dans l'*évolution* mais, semble-t-il, *également distribués* dans la *typologie*. On peut donc prendre le risque d'affirmer que cette classification peut s'adapter assez harmonieusement à un modèle interprétatif du fonctionnement des langues dans lequel le sens serait la valeur différentielle construite par la position relative d'un signifiant à l'intersection de quatre tendances de nature différente et d'orientation centrifuge:

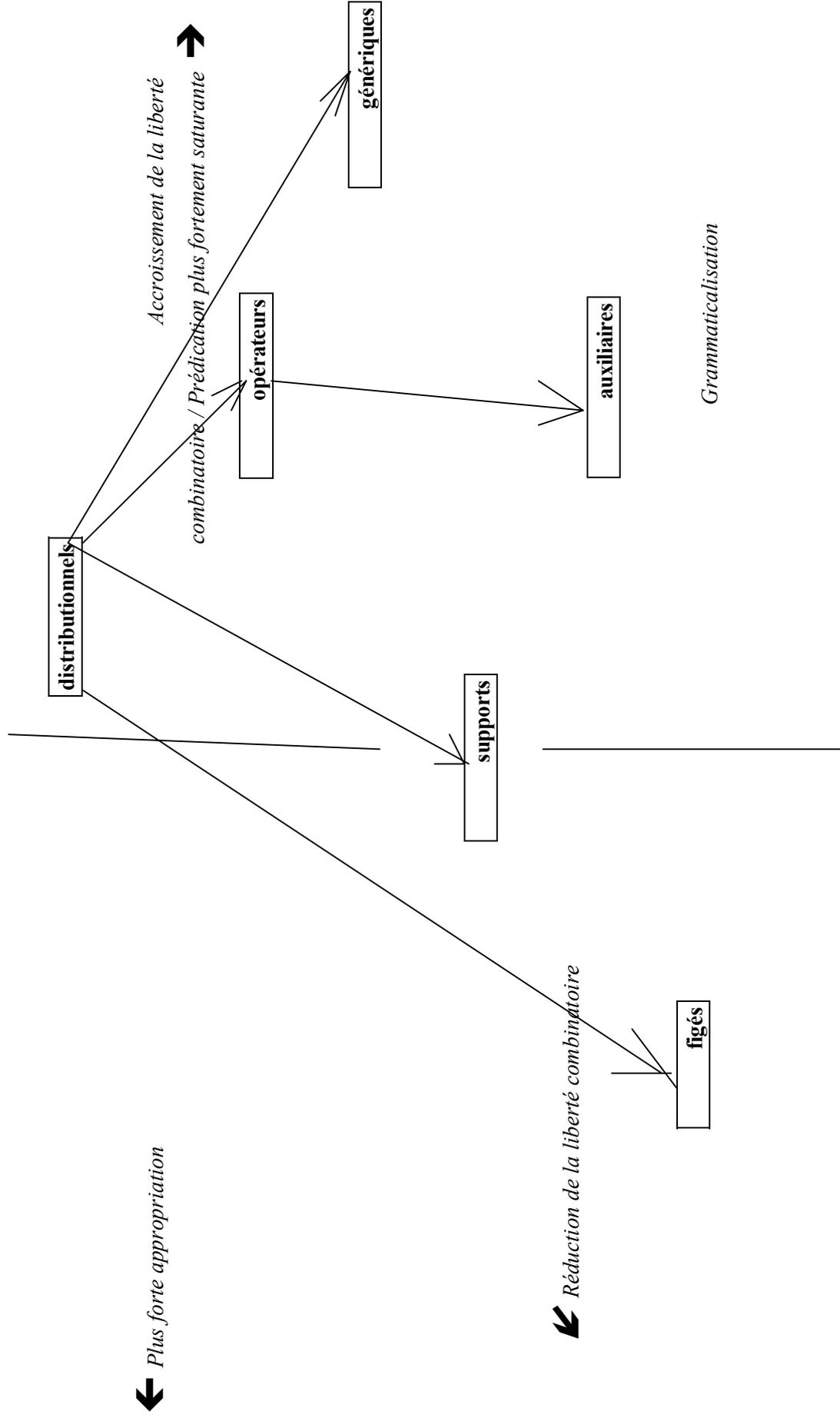
- le degré d'appropriation;
- le degré de combinabilité;
- le degré de grammaticalisation;
- l'aptitude à saturer un schéma prédicatif ou tendance au figement;

Ceci a pour conséquence, d'une part qu'un même signifiant peut appartenir à plusieurs classes voire que le fait que tous ne puissent pas appartenir à toutes les classes est l'une des difficultés majeures auxquelles le modèle doit apporter une réponse, d'autre part qu'en langue, les catégories et singulièrement les catégories grammaticales, constituent une réalité formelle, c'est-à-dire en l'occurrence morpho-syntaxique, mais en aucun cas, sauf de manière tout à fait transitoire, des catégories sémantiques, et en tout cas, jamais des catégories directement construites par des opérations dites "cognitives" d'accès au référent. En d'autres termes, on ne construit pas la langue au moment où on l'utilise pour comprendre le monde et elle n'est donc

pas à l'image du monde même si, par ailleurs, elle constitue l'un de nos accès privilégiés à sa compréhension et à sa *réorganisation*.

Domaine du nom

Domaine du verbe



REFERENCES

- BATESON, Gregory, 1972**, *Steps to an Ecology of Mind*, San Francisco: Chandler [Trad. fr 1977, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris: Seuil]
- BOONS, Jean-Paul, 1971**, "Métaphore et baisse de la redondance", *Langue française* 11, Paris: Larousse, 15-17.
- BRÉAL, Michel, [1868]** "Les idées latentes du langage", *Mélanges de mythologie et de linguistique*, Paris: Hachette, 1877, 295-322.
- CATTEL, Ray, 1984**, *Syntax and Semantics*, Vol.17: *Composite Predicates in English*, New York: Academic Press.
- DALADIER, Anne, 1978**, *Problèmes d'analyse d'un type de nominalisation en français et de certains groupes nominaux complexes*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Paris VII, 331p.
- DUBOIS, Jean & DUBOIS-CHARLIER, Françoise, 1997**, *Les verbes français*, Paris: Larousse, 458p. (Sur commande uniquement).
- GROSS, Maurice, 1975**, *Méthodes en syntaxe*, Paris: Hermann ou Cantilène, .
- 1976, "Sur quelques groupes nominaux complexes", *Méthodes en grammaire française*, [Textes présentés par Jean-Claude CHEVALIER & Maurice GROSS] Paris: Klincksieck.
- 1977, *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom*, Paris, Larousse.
- 1979, "On the failure of generative grammar", *Language*, 55:4, 859-885.
- 1981, "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique", *Langages* 63, FORMES SYNTAXIQUES ET PREDICATS SEMANTIQUES, Septembre, Paris: Larousse, 7-53.
- 1988, "Les limites de la phrase figée", *Langages* 90, LES EXPRESSIONS FIGÉES, Juin, Paris: Larousse, 7-23.
- 1994a "La structure d'argument des phrases élémentaires", *Lingua Franca* 1, Comunità delle università mediterranee, Schena Editore.
- 1995, "Une grammaire locale de l'expression des sentiments", *Langue française* 105, GRAMMAIRE DES SENTIMENTS, Février, Paris, Larousse, 70-88.
- HARRIS, Zellig Sabbetai, 1970**, *Papers in structural and transformational linguistics*, Dordrecht: D. Reidel.
- (a)[1964] "Elementary transformations"
- (b)[1965] "Transformational theory"
- (c)[1969] "The two systems of Grammar: Report and Paraphrase"
- 1968, *Mathematical Structures of Language*, New York: John Wiley & Sons.
- 1976, *Notes du cours de syntaxe*, Paris: Le Seuil.
- 1988, *Language and Information*, New York: Columbia University Press.
- HUMBOLDT, Wilhelm von, (1820 - 1835)** *Introduction à l'œuvre sur le kavi et autres essais*. Paris: Le Seuil, 1974 [Trad. & intr. de Pierre Caussat].
- IBRAHIM, Amr Helmy, 1994**, "Théorie générale: de la nature du support de neutralité articulant l'arbitraire et le motivé dans les langues", SUPPORTS, OPERATEURS, DUREES, *Annales littéraires de l'Université de Besançon* 516, Série Linguistique et Sémiotique, vol.23, Besançon / Paris, Les Belles Lettres, 15-63.

- 1996a**, "Les supports: le terme, la notion et les approches" & "La forme d'une théorie du langage axée sur les termes supports", LES SUPPORTS, *Langages* 121, numéro composé par Amr Helmy IBRAHIM, Mars, 3-8 & 99-120.
- 1996b**, "Peut-on, en français, reconnaître automatiquement un support de péjoration?", LEXIQUE, SYNTAXE ET ANALYSE AUTOMATIQUE DES TEXTES - Hommage à Jean Dubois - *LINX* n°34/35, Université de Paris X - Nanterre, 57-77.
- 1997**, "Pour une définition matricielle du lexique", *Cahiers de lexicologie* 71-2, INALF/Didier-Erudition, 155-170.
- 1998**, "Peut-on reconnaître automatiquement l'expression du non-fini en français et en arabe", *BULAG* 23, 245-273.
- 1999a**, "Constructions figées et constructions à supports", communication aux *1^{ères} Rencontres Linguistiques Méditerranéennes*, en septembre 1998, Université de Tunis 1 / AUPELF, 373-387.
- 1999b**, "Les prépositions comme traces ou équivalents d'un support", *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 6, 89-102.
- 2000**, "Constantes et variables dans la grammaire des supports dans quelques langues romanes (français, espagnol, italien, portugais, roumain)", *Actes du XXIII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Bruxelles, 1998), Niemeyer.